

Annexe 2 : Déclaration de Monsieur Jean-Marie LACHIVERT

« Avant que nous passions à l'élection d'un nouveau maire, Anne et moi souhaitons en effet vous préciser pourquoi nous nous retirons de la majorité municipale et pourquoi nous restons conseillers municipaux.

Nous allons ainsi vous relater certains faits, des événements factuels qui vont vous éclairer, y compris les membres de la majorité d'ailleurs qui à notre avis ne savent pas tout.

Car après la démission du maire, Nous avons le sentiment que l'organisation de sa succession a pris des allures de déni de démocratie avec des combines peu recommandables de la part de certaines des personnes qui veulent gouverner la ville de Pont-l'Abbé à compter de ce soir.

Tout a commencé par un mail du maire à ses adjoints le samedi 25 juin à 12h30, annonçant sa démission.

48h après cette décision inattendue, le Bureau municipal s'est alors réuni pour lui trouver un successeur.

Après quelques minutes de réunion, 2 adjoints au profil très différent, cartés politiques l'un et l'autre, ont officiellement déclaré leur intérêt pour occuper la fonction de maire.

Jusque-là rien d'anormal, mais c'est après que les choses ont pris une drôle de tournure.

Une fois ces deux candidats connus, un groupe de cartés et sympathisants "Les Républicains" s'est secrètement réuni à l'initiative du maire démissionnaire le lundi 4 juillet en soirée au Foyer Soleil.

Entendons-nous bien, Anne et moi n'avons rien contre ce type de rassemblement.

Néanmoins plusieurs adjoints non cartés ont interrogé l'ancien maire au Bureau municipal du lendemain 5 juillet sur l'objet de cette réunion. Il nous a alors été affirmé qu'il s'agissait de préparer les élections législatives de 2017.

Or l'ordre du jour de cette réunion nous a été remis discrètement et sur la convocation écrite par le maire démissionnaire, nous pouvons lire : "il est important que l'on se rencontre pour échanger sur la suite et la nouvelle organisation que nous souhaitons mettre en place".

A aucun endroit de la convocation, il n'est inscrit le mot élections législatives : vous remarquerez ainsi la transparence et la franchise à l'égard des non cartés que nous sommes.

L'autre candidat, carté d'un autre parti politique mais esseulé dans le groupe majoritaire, n'avait alors plus aucune chance de lutter à armes égales.

D'autant que le lundi 11 juillet, jour de l'élection interne du candidat, le groupe "Les Républicains" a réussi le tour de force de faire voter une conseillère démissionnaire, de faire venir une conseillère qui ne participe plus depuis longtemps aux réunions du Conseil municipal, d'obtenir la procuration d'une sympathisante absente depuis plusieurs mois des réunions de la majorité.

Ce jour-là, la règle du jeu prévoyait que chacun des deux candidats expose son projet devant les membres de la majorité.

Certain d'être élu et pour cause, le futur vainqueur n'avait d'ailleurs rien préparé de son intervention, se bornant à des propos suffisants et des banalités qui n'avaient d'autre intérêt pour nous que de constater que les dés étaient effectivement pipés à l'avance.

Au contraire du candidat battu qui avait préparé son sujet, argumenté sa motivation à occuper la fonction de maire, mais en pure perte et avec sans doute un peu de naïveté.

Voilà dans quelles conditions, le vainqueur de cette élection a cru bon se réjouir de la belle solidarité affichée autour de sa personne.

Ne lui en déplaise à lui et ses fidèles, permettez-nous en ce qui nous concerne d'évoquer plutôt une affreuse solidarité manipulée.

Fort de son élection quasiment totalitaire, le successeur désigné a alors affirmé et c'est à son crédit, qu'il allait recevoir tous les membres de la majorité pour peaufiner la future organisation du Bureau municipal et plus largement du groupe de la majorité.

A ce jour, Anne et moi n'avons toujours pas compris l'ordre des entretiens. Une certaine logique, empreinte de tact et de respect, aurait voulu que le candidat commence par s'entretenir avec les adjoints actuels avec qui il a travaillé et échangé durant plus de deux ans.

Cela n'a pas été le cas pour tous et la date programmée de notre entretien le confirme.

Ainsi, avons-nous été conviés le jeudi 21 juillet en soirée soit 10 jours après son élection interne.

Mais le pire était encore à venir.

Car le candidat désigné nous a fait savoir que le futur et nouveau premier adjoint participerait aussi à l'entretien, ce que nous avons refusé et nous a d'ailleurs valu de n'avoir aucun échange avec le futur maire pressenti puisqu'il s'est obstiné à ne pas nous recevoir seul.

Attitude troublante, vous en conviendrez, que de vouloir nous imposer la présence d'un collègue adjoint.

Même s'il s'en dément, nous avons perçu ce refus de dialoguer en tête à tête comme un manque de courage de l'intéressé.

Il lui en faudra beaucoup plus qu'avec nous pour tenir les rênes de la commune mais ne serait-ce pas déjà un premier signe de faiblesse ?

Voilà comment en voulant m'imposer la présence du nouveau 1^{er} adjoint, j'ai appris que je ne serai plus à ce poste. Mais sans savoir encore à cette heure-là que je ne m'occuperai plus des finances.

Non, le retrait de ma délégation aux finances, je l'ai découvert seul en signant en ma qualité de maire par intérim des documents préparatoires au Conseil de ce soir.

Un des documents remis à ma signature, indiquait en effet les coordonnées du nouveau maire et de son nouveau 1^{er} adjoint, ce dernier affublé de la mention "en charge des finances".

Ce que je vous raconte là n'est pas une blague.

Non, c'est un récit tiré d'un fait réel dans lequel toute ressemblance avec un binôme qui doit diriger demain notre ville est expressément volontaire.

Récit qui ébranle sérieusement la loyauté et la franchise de ces deux personnes et les qualités de communicant que s'est auto attribué l'un d'entre eux dans la presse de ce mercredi.

J'ajoute que ce même jeudi 21 juillet, jour où j'ai débuté l'intérim du maire démissionnaire, il m'a été demandé de signer la convocation du Conseil de ce jour, date arrêtée dans mon dos sans aucune concertation préalable.

Vous admettez que pour un candidat qui s'est vanté ces derniers jours de prôner la solidarité, voire l'union sacrée au sein de la majorité, il a encore beaucoup de chemin à parcourir pour que ses paroles soient suivies d'effet et ne restent pas à l'état d'incantation électoraliste destinée à charmer son entourage.

Ces agissements, très maladroits s'ils sont involontaires, ce que nous ne croyons pas, mais vraiment pitoyables s'ils sont délibérés comme nous le pensons, sont devenus pour nous insupportables.

Ils font suite à une succession d'attaques personnelles de certains membres de la majorité, illustrées en ce qui me concerne par des mails assassins expédiés dans ma boîte personnelle à la suite de mes interventions en Conseil municipal.

Il m'a même été dit que j'étais là, je cite, "pour faire le beau aux réunions du Conseil municipal".

*En ces circonstances, nous nous reconnaissons malheureusement dans la chanson très adaptée de Guy Béart : "le premier qui dit la vérité, il doit être exécuté".
C'est dans ce contexte malsain et nauséabond, contraire à nos valeurs que nous avons décidé de quitter la majorité municipale.*

Dorénavant, nous serons deux conseillers municipaux sans carte de parti, ni d'étiquette politique.

A nous deux, nous allons constituer un 2^{ème} groupe minoritaire et réclamer de siéger dans les diverses commissions au sein du Conseil municipal.

Nous serons des observateurs attentifs sur les projets de la nouvelle municipalité et aussi vous vous en doutez, sur l'évolution des finances de la ville.

En ce qui me concerne, je serai notamment très vigilant à ce que notre nouveau maire fasse aboutir dans les meilleurs délais le projet de cinéma sur Pont-l'Abbé.

Enfin et nous le disons publiquement, nous restons aussi au Conseil municipal pour être à l'écoute de tous les agents communaux avec qui nous avons appris énormément et qui nous ont apporté de belles satisfactions dans notre fonction d'adjoint à leurs côtés depuis un peu plus de deux ans maintenant.

Nous les savons soucieux de la situation actuelle, qu'ils sachent qu'ils pourront toujours compter sur nous deux pour les aider à mener à bien et en toute sérénité leurs missions.

Pour conclure et ce n'est pas la moindre des choses que nous avons à dire, Anne et moi sommes de ceux qui pensent que le maire qui devrait normalement être élu ce soir n'a aucune légitimité pour siéger.

Ni auprès des électeurs qui ont voté en mars 2014 pour la tête de liste "Rassembler et agir" et personne d'autre.

Ni auprès des électeurs qui ont voté pour la liste "Ensemble gardons le cap" et qui sont désolés, c'est le moins qu'on puisse dire, de la piètre prestation de l'actuelle majorité municipale.

Non, la seule façon de retrouver la confiance des Pont-l'Abbistes est pour nous de retourner aux urnes.

Il reste encore quelques instants au futur maire pressenti pour se remettre en question et faire preuve de lucidité.

S'il se retire et accepte que les Pont-l'Abbistes retournent dans l'isolement, nous l'approuverons.

Mais s'il maintient sa candidature, alors nous ne participerons pas au vote pour les raisons que nous venons de vous donner.

A lui de prendre ses responsabilités.

A vous, Mesdames, Messieurs les conseillers de la majorité, de prendre aussi les vôtres

- Si vous votez pour le candidat déclaré, vous allez certes élire un maire en toute légalité, mais vous allez surtout élire un maire qui n'a jamais obtenu les suffrages des Pont-l'Abbistes.*
- Par contre si vous votez blanc ou ne votez pas du tout, vous lui exprimerez votre souhait que ce soit la population qui décide de la prochaine gouvernance de la commune et non pas un groupuscule politique replié sur lui-même et trop souvent opposé aux idées et aux hommes qui ne viennent pas de son camp.*

Dans ce cas, nous vous concédons que nous n'aurons toujours pas de maire ce soir, mais nous aurons pourtant réalisé un acte démocratique puissant, un acte sincère et courageux, qui vous honorera et qui redonnera confiance aux Pont-l'Abbistes en leurs élus locaux que nous sommes, que vous êtes ».

